



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mercredi 22 février 2017 — N° 230

Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon

QUÉBEC

La séance est ouverte à 9 h 40.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

Mme Sauvé (Fabre) fait une déclaration afin de souligner le 25^e anniversaire du Groupe Karaté sportif.

Mme Léger (Pointe-aux-Trembles) fait une déclaration afin de souligner la Journée mondiale du scoutisme.

M. Carrière (Chapleau) fait une déclaration afin de souligner la visite de l'équipe de Radio jeunesse de Gatineau à l'Assemblée nationale.

M. Lefebvre (Arthabaska) fait une déclaration afin de rendre hommage à l'Organisme de récupération antipauvreté de l'Érable pour le travail accompli depuis l'incendie de son bâtiment.

M. Morin (Côte-du-Sud) fait une déclaration afin de féliciter la ville de Montmagny pour avoir conféré un statut légal à un élément de son patrimoine immatériel, l'accordéon diatonique.

22 février 2017

M. LeBel (Rimouski) fait une déclaration afin de féliciter M. Jacques Pineau, lauréat du prix RIDEAU Reconnaissance.

M. D'Amour (Rivière-du-Loup–Témiscouata) fait une déclaration afin de rendre hommage aux bénévoles de la Coop de solidarité santé Saint-Hubert.

M. Roberge (Chambly) fait une déclaration afin de souligner le 30^e anniversaire du Centre communautaire L'Entraide Plus inc.

Mme de Santis (Bourassa-Sauvé) fait une déclaration afin de féliciter le jeune Martin Sorto-Ventura, nommé ambassadeur de Montréal-Nord dans le cadre des festivités du 375^e anniversaire de Montréal.

Mme Anglade (Saint-Henri–Sainte-Anne) fait une déclaration afin de souligner la tenue de la 95^e assemblée générale annuelle de La Coop fédérée.

À 9 h 51, M. Ouimet, premier vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 10 h 01.

22 février 2017

Moment de recueillement

Présentation de projets de loi

M. Jolin-Barrette (Borduas) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 791 Loi modifiant la Loi sur la protection du consommateur afin d'encadrer les contrats de programme de récompenses

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 791.

Dépôts de documents

Mme Thériault, vice-première ministre, dépose :

La déclaration officielle signée par le gouverneur du Commonwealth du Kentucky, M. Matt G. Bevin, proclamant le 15 février 2017 comme étant la Journée du Canada-Québec (version anglaise);

(Dépôt n° 2979-20170222)

La déclaration officielle signée par le maire de la ville de St. Matthews, M. Richard J. Tonini, proclamant le 14 février 2017 comme étant la Journée du Québec (version anglaise).

(Dépôt n° 2980-20170222)

Mme David, ministre responsable de l'Enseignement supérieur, dépose :

Les états financiers de la Fondation universitaire de l'École des hautes études commerciales de Montréal, pour l'exercice financier terminé le 31 mai 2016;

(Dépôt n° 2981-20170222)

22 février 2017

Les états financiers de la Fondation universitaire de l'Université de Montréal, pour l'exercice financier terminé le 31 mai 2016;

(Dépôt n° 2982-20170222)

Les états financiers de la Fondation universitaire de l'Institution royale pour l'avancement des sciences de l'Université McGill, pour l'exercice financier terminé le 31 mai 2016.

(Dépôt n° 2983-20170222)

Puis, elle dépose les états financiers et les états du traitement 2015-2016 ainsi que les rapports sur la performance et les perspectives de développement des institutions suivantes :

Université de Sherbrooke

(Dépôt n° 2984-20170222)

Université du Québec à Trois-Rivières

(Dépôt n° 2985-20170222)

Université McGill

(Dépôt n° 2986-20170222)

M. Fournier, leader du gouvernement, dépose :

La réponse du gouvernement aux pétitions déposées le 2 décembre 2016 par Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques) concernant l'abolition des sacs de plastique à usage unique dans les commerces;

(Dépôt n° 2987-20170222)

La réponse du gouvernement aux pétitions déposées le 6 décembre 2016 par Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques) concernant la lutte contre les violences et le harcèlement vécus par les femmes locataires;

(Dépôt n° 2988-20170222)

La réponse du gouvernement aux pétitions déposées le 6 décembre 2016 par M. Gaudreault (Jonquière) concernant la réglementation relative au camping saisonnier hors site dans les Zones d'Exploitation Contrôlée (zecs);

(Dépôt n° 2989-20170222)

22 février 2017

La réponse du gouvernement aux pétitions déposées le 7 décembre 2016 par Mme Tremblay (Chauveau) concernant une modification de la Loi sur l'assurance automobile;

(Dépôt n° 2990-20170222)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 7 décembre 2016 par M. Jolin-Barrette (Borduas) concernant un budget dédié aux instructions d'hygiène dentaire pour les enfants de 3 à 9 ans;

(Dépôt n° 2991-20170222)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 7 décembre 2016 par M. Auger (Champlain) concernant une révision du programme de prothèses mammaires externes;

(Dépôt n° 2992-20170222)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 8 décembre 2016 par M. Lelièvre (Gaspé) concernant l'implantation de services supplémentaires en matière d'hémodialyse en Gaspésie;

(Dépôt n° 2993-20170222)

La réponse du gouvernement aux pétitions déposées le 8 décembre 2016 par M. Bérubé (Matane-Matapédia) concernant l'opposition aux forages exploratoires et à l'exploitation des hydrocarbures sur le territoire de la Zec Bas-Saint-Laurent.

(Dépôt n° 2994-20170222)

Dépôts de rapports de commissions

Mme Rotiroti (Jeanne-Mance–Viger), à titre de présidente, dépose :

Le rapport de la Commission de la culture et de l'éducation qui, le 26 janvier 2017, a procédé à l'étude des pétitions 2753-20161115, 2754-20161115 et 2755-20161115 concernant l'opposition à la pesée des élèves dans les cours d'éducation physique. Le rapport contient des observations, des conclusions et 2 recommandations.

(Dépôt n° 2995-20170222)

22 février 2017

Dépôts de pétitions

Mme Ouellet (Vachon) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 184 citoyens et citoyennes du Québec, concernant le financement d'un programme provincial pour lutter contre la fracture numérique au Québec.

(Dépôt n° 2996-20170222)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, M. Jolin-Barrette (Borduas) dépose :

Une liasse de documents concernant le contrôle de pièces à conviction.

(Dépôt n° 2997-20170222)

À la demande de M. le président, Mme Richard (Duplessis) retire certains propos non parlementaires.

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Marceau (Rousseau), conjointement avec M. Bonnardel (Granby), M. Khadir (Mercier), M. Surprenant (Groulx) et Mme Ouellet (Vachon), propose :

QUE l'Assemblée nationale demande au gouvernement du Québec l'annulation complète de la hausse de l'âge d'admissibilité au crédit d'impôt en raison de l'âge prévue entre 2016 et 2020;

22 février 2017

QU'elle rappelle à cette fin les propos du ministre des Finances tenus le 21 février 2017 indiquant que « personne ne sera touché » par la modification proposée lors du budget de mars 2015.

La motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **286** en annexe)

Pour : **109** Contre : **0** Abstention : **0**

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Caire (La Peltrie), conjointement avec M. Blais, ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale, Mme Maltais (Taschereau), M. Khadir (Mercier), M. Surprenant (Groulx) et Mme Ouellet (Vachon), propose :

QUE l'Assemblée nationale félicite les joueurs et les entraîneurs de l'équipe masculine de cross-country Rouge et Or, de l'équipe féminine de soccer Rouge et Or ainsi que du club de football Rouge et Or pour leurs victoires respectives lors de championnats canadiens en novembre 2016.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques), conjointement avec Mme Hivon (Joliette) et Mme Ouellet (Vachon), présente une motion concernant le processus de redécoupage de la carte électorale du Québec; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

22 février 2017

Avis touchant les travaux des commissions

M. Tanguay, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission des transports et de l'environnement, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 102, Loi modifiant la Loi sur la qualité de l'environnement afin de moderniser le régime d'autorisation environnementale et modifiant d'autres dispositions législatives notamment pour réformer la gouvernance du Fonds vert;
- la Commission des institutions, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 98, Loi modifiant diverses lois concernant principalement l'admission aux professions et la gouvernance du système professionnel;
- la Commission des finances publiques, afin d'entreprendre des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 126, Loi favorisant la santé financière et la pérennité du régime de retraite du personnel d'encadrement et modifiant diverses dispositions législatives.

Et du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 143 du Règlement, il convoque :

- la Commission de l'aménagement du territoire, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 122, Loi visant principalement à reconnaître que les municipalités sont des gouvernements de proximité et à augmenter à ce titre leur autonomie et leurs pouvoirs.

M. Ouimet, premier vice-président, donne les avis suivants :

- la Commission de l'administration publique se réunira en séance de travail afin de préparer l'audition du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, en suivi de la recommandation 8.4 du 34^e rapport de la Commission de l'administration publique; puis en séance publique afin d'entendre le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports; enfin, en séance de travail afin de statuer sur les observations, les conclusions et les recommandations à la suite de cette audition;

22 février 2017

- la Commission des institutions se réunira en séance de travail afin de statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de différents mandats.
-

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

L'Assemblée reprend le débat, ajourné le 21 février 2017, sur la motion de M. Barrette, ministre de la Santé et des Services sociaux, proposant que le principe du projet de loi n° 130, Loi modifiant certaines dispositions relatives à l'organisation clinique et à la gestion des établissements de santé et de services sociaux, soit maintenant adopté.

Le débat terminé, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 130 est adopté.

M. Tanguay, leader adjoint du gouvernement, propose que le projet de loi n° 130 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission de la santé et des services sociaux.

La motion est adoptée.

À 11 h 38, à la demande de M. Tanguay, leader adjoint du gouvernement, et du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 20 du Règlement, M. Ouimet, premier vice-président, suspend les travaux jusqu'à 15 heures.

22 février 2017

Les travaux reprennent à 15 heures.

Affaires inscrites par les députés de l'opposition

Mme Jean (Chicoutimi) propose :

QUE l'Assemblée nationale s'engage à étudier, dans le cadre de l'étude détaillée du projet de loi n° 98, Loi modifiant diverses lois concernant principalement l'admission aux professions et la gouvernance du système professionnel, les propositions d'amendements visant l'intégration des nouveaux arrivants au marché du travail présentées par le chef de l'opposition officielle, le lundi 6 février 2017.

Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, informe l'Assemblée de la répartition du temps de parole pour ce débat restreint : 10 minutes sont allouées à l'auteure de la motion pour sa réplique; environ 51 minutes 30 secondes sont allouées au groupe parlementaire formant le gouvernement; environ 30 minutes 29 secondes sont allouées au groupe parlementaire formant l'opposition officielle; environ 21 minutes 1 seconde sont allouées au deuxième groupe d'opposition; et 7 minutes sont allouées aux députés indépendants, sous réserve d'un maximum de 1 minute 30 secondes chacun pour les députés de Groulx et de Vachon, et de 6 minutes pour les deux députés de Québec solidaire. Dans ce cadre, le temps non utilisé par les députés indépendants ou par l'un des groupes parlementaires sera redistribué entre les groupes parlementaires selon les proportions établies ci-dessus. Enfin, les interventions ne seront soumises à aucune limite de temps.

Le débat s'ensuit.

À la fin de son intervention, Mme Vallée, ministre de la Justice, propose :

QUE la motion de la députée de Chicoutimi soit amendée de la manière suivante :

22 février 2017

À la sixième ligne, après le mot « travail » ajouter les mots « impliquant les ordres professionnels ».

La motion, telle qu'amendée, se lirait ainsi :

QUE l'Assemblée nationale s'engage à étudier, dans le cadre de l'étude détaillée du projet de loi n° 98, Loi modifiant diverses lois concernant principalement l'admission aux professions et la gouvernance du système professionnel, les propositions d'amendements visant l'intégration des nouveaux arrivants au marché du travail impliquant les ordres professionnels présentées par le chef de l'opposition officielle, le lundi 6 février 2017.

Le débat se poursuit sur la motion principale de Mme Jean (Chicoutimi) et sur la motion d'amendement de Mme Vallée, ministre de la Justice, sous réserve de la permission de son auteure.

Conformément à l'article 98.1 du Règlement, Mme Jean (Chicoutimi) refuse la proposition d'amendement de Mme Vallée, ministre de la Justice.

Le débat terminé, la motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

À la demande de M. Tanguay, leader adjoint du gouvernement, le vote est reporté à la période des affaires courantes de la prochaine séance.

M. Tanguay, leader adjoint du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au jeudi 23 février 2017, à 9 h 40.

La motion est adoptée.

22 février 2017

À 17 h 01, M. Gendron, troisième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au jeudi 23 février 2017, à 9 h 40.

Le Président

JACQUES CHAGNON

22 février 2017

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de M. Marceau (Rousseau), conjointement avec M. Bonnardel (Granby), M. Khadir (Mercier), M. Surprenant (Groulx) et Mme Ouellet (Vachon) :

(Vote n° 286)

POUR - 109

Anglade (PLQ)	Fortin (PLQ)	Leitão (PLQ)	Richard (PQ)
Arcand (PLQ)	(Sherbrooke)	Lelièvre (PQ)	Roberge (CAQ)
Auger (PLQ)	Fortin (PLQ)	Lemay (CAQ)	Rochon (PQ)
Barrette (PLQ)	(Pontiac)	Lessard (PLQ)	Rotiroti (PLQ)
Bergeron (PQ)	Fournier (PLQ)	Lisée (PQ)	Roy (PQ)
Bernier (PLQ)	(Saint-Laurent)	Maltais (PQ)	(Bonaventure)
Bérubé (PQ)	Fournier (PQ)	Marceau (PQ)	Roy (CAQ)
Billette (PLQ)	(Marie-Victorin)	Martel (CAQ)	(Montarville)
Birnbaum (PLQ)	Gaudreault (PQ)	Massé (IND)	Samson (CAQ)
Blais (PLQ)	(Jonquière)	Matte (PLQ)	Sauvé (PLQ)
Bolduc (PLQ)	Giguère (PLQ)	Melançon (PLQ)	Schneeberger (CAQ)
Bonnardel (CAQ)	Girard (PLQ)	Ménard (PLQ)	Simard (PLQ)
Boucher (PLQ)	Habel (PLQ)	Merlini (PLQ)	(Charlevoix-Côte-de-Beaupré)
Bourcier (PQ)	Hamad (PLQ)	Montpetit (PLQ)	Simard (PLQ)
Bourgeois (PLQ)	Hardy (PLQ)	Moreau (PLQ)	(Dubuc)
Busque (PLQ)	Heurtel (PLQ)	Morin (PLQ)	Soucy (CAQ)
Caire (CAQ)	Hivon (PQ)	Nichols (PLQ)	Spénard (CAQ)
Carrière (PLQ)	Huot (PLQ)	Ouellet (PQ)	St-Denis (PLQ)
Charbonneau (PLQ)	Iracà (PLQ)	(René-Lévesque)	Surprenant (IND)
Charette (CAQ)	Jean (PQ)	Ouellet (IND)	Tanguay (PLQ)
Charlebois (PLQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	(Vachon)	Thériault (PLQ)
Chevarie (PLQ)	Kelley (PLQ)	Ouellette (PLQ)	Therrien (PQ)
Cloutier (PQ)	Khadir (IND)	Pagé (PQ)	Traversy (PQ)
Coiteux (PLQ)	Laframboise (CAQ)	Paradis (CAQ)	Tremblay (PLQ)
Couillard (PLQ)	Lamarre (PQ)	(Lévis)	Turcotte (PQ)
Cousineau (PQ)	Lavallée (CAQ)	Plante (PLQ)	Vallée (PLQ)
D'Amour (PLQ)	LeBel (PQ)	Poëti (PLQ)	Vien (PLQ)
D'Amours (CAQ)	Leclair (PQ)	Poirier (PQ)	Weil (PLQ)
David (PLQ)	Lefebvre (CAQ)	Polo (PLQ)	
de Santis (PLQ)	Legault (CAQ)	Proulx (PLQ)	
Drolet (PLQ)	Léger (PQ)	Reid (PLQ)	